



MICHEL SAPIN
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MARTINE PINVILLE
SECRETARE D'ÉTAT AU
COMMERCE, A L'ARTISANAT, A LA
CONSOMMATION ET A L'ECONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

CHRISTOPHE SIRUGUE
SECRETARE D'ÉTAT CHARGE DE
L'INDUSTRIE DU NUMERIQUE ET DE
L'INNOVATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 8 mars 2017
N° 289

Le Conseil national du numérique rend ses recommandations au Gouvernement pour soutenir la transformation numérique des PME

Le 23 mars 2016, le Gouvernement a demandé au Conseil national du numérique (CNNum) d'élaborer en collaboration avec la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Economie et des Finances un plan d'action national pour soutenir la transformation numérique des PME. Après avoir effectué un diagnostic des besoins des entreprises en matière de commercialisation, le CNNum a travaillé avec divers acteurs pour élaborer des propositions concrètes de mise en œuvre de ce plan d'action. Ses membres ont remis aujourd'hui leurs recommandations à Michel SAPIN, ministre de l'Economie et des Finances, à Martine PINVILLE, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, et à Christophe SIRUGUE, secrétaire d'État chargé de l'Industrie, du Numérique et de l'Innovation.

Si les Français ont un usage des outils et solutions numériques comparable à celui des autres pays les plus avancés, les TPE et PME saisissent moins que leurs homologues européennes les opportunités associées au numérique pour moderniser leur activité et leur stratégie de commercialisation. De fait, les résultats de l'indice européen DESI¹ montrent que, malgré des compétences numériques de bon niveau, la France se classe à la 16^{ème} place pour l'utilisation des technologies numériques dans les entreprises. .

Parmi les recommandations du CNNum figure la création, au sein de la DGE, d'une mission chargée de l'animation et de la coordination des actions sur l'ensemble du territoire, qui devra disposer d'un portail de ressources de formation en ligne à destination des entreprises. Le CNNum a par ailleurs proposé la création d'un réseau de "connecteurs" labellisés, chargés de sensibiliser les entreprises.

¹ *Digital Economy and Society Index*, publié le 3 mars 2017.



Le Gouvernement a salué les travaux du Conseil et annoncé la modernisation du programme Transition numérique, lancé en 2012. En plus d'une équipe de pilotage renforcée, le programme se dotera d'une plateforme de ressources facilement mobilisables par les conseillers des entreprises et les entreprises elles-mêmes, associera de nouveaux acteurs locaux et intégrera des actions pilotes en coopération étroite avec les régions, notamment sur la généralisation de chèques numériques pour les entreprises.

Le programme du Gouvernement intégrera notamment des actions de communication et de sensibilisation ciblées autour de certains secteurs et domaines clés, tels que l'e-internationalisation, ou encore la question de l'utilisation de la réputation numérique pour certains secteurs à l'image de la restauration, ou l'utilisation des places de marché pour les commerçants et les artisans.

Pour Michel SAPIN : *« Il y a encore trop de PME qui considèrent que le numérique ne les concerne pas. Il est urgent d'agir pour qu'elles puissent développer une vision stratégique du sujet et mobiliser les compétences nécessaires. C'est un enjeu majeur pour le développement de leur compétitivité et de l'emploi. »*

Pour Martine PINVILLE : *« Le numérique est indispensable pour que les TPE et les PME gagnent en visibilité et productivité et offrent de nouveaux services à leurs clients. C'est pourquoi, nous mettons en œuvre sans tarder les propositions du CNNum. »*

Pour Christophe SIRUGUE : *« Le renforcement de la capacité d'action des acteurs locaux qui, au quotidien, œuvrent au contact des entreprises pour les sensibiliser aux enjeux du numérique est absolument primordial et l'Etat mobilisera, dès 2017, des moyens en ce sens. »*

Contacts presse :

Cabinet de Michel SAPIN :	01 53 18 41 13	sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Martine PINVILLE :	01 53 18 44 13	sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Christophe SIRUGUE :	01 53 18 45 13	sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Conseil national du numérique :

Yann BONNET, Secrétaire général 01 53 44 21 27 presse@cnumerique.fr